


Fonds de Solidarité pour le Logement

Formulaire de demande d'aide financière pour une **DETTE OU CHARGES** les propriétaires occupants



Ce formulaire vous concerne si le logement pour lequel vous faites votre demande est situé dans les communes de la Métropole de Nice Côte d'Azur.

	Demandeur/Demandeuse
 Numéro d'allocataire CAF (même pour les allocataires MSA)	OBLIGATOIRE
Nom	
Prénom	
Adresse	
Code postal / Ville	06_____ /
Numéro de téléphone	
Adresse mail	
Date	

Les aides que vous demandez

Vous être propriétaire (unique) et vous vivez dans votre logement (résidence principale) :

De quelles aides avez-vous besoin :

- d'une aide pour payer mes échéances d'emprunt (30% subvention - 70% prêt remboursable)**
- d'une aide pour le paiement des charges collectives (30% subvention - 70% prêt remboursable)**

En ce qui concerne la dette : Avez-vous repris le paiement des échéances d'emprunt ou des charges?

- oui** j'ai repris intégralement le paiement de mes échéances d'emprunt ou mes charges
- partiellement** mais un plan d'apurement est en cours
- non**, dans ce cas vous devez vous adresser à un travailleur social afin de vous accompagner dans la reprise du paiement des échéances d'emprunt ou des charges

Contact du référent social le cas échéant en charge du suivi de votre dossier :

Nom de l'organisme :

Nom Prénom du référent.e du dossier :

Adresse :

Cachet et signature du référent
social

Téléphone/ courriel :

Pour les dettes supérieures à 800€ merci de vous adresser à un travailleur social

Informations générales obligatoire (avant tout dépôt de demande FSL maintien)

Il est indispensable de fournir un numéro CAF des Alpes-Maritimes même si vous n'êtes pas éligibles aux prestations versées par la CAF et d'avoir actualisé votre situation auprès de la CAF

Avant d'effectuer une demande d'aide FSL accès, vous devez obligatoirement :

- Mettre à jour tous vos changements de situation (adresse, situation familiale, situation professionnelle) sur le site de la CAF des Alpes-Maritimes en effectuant une déclaration de situation.

Si vous avez un dossier de surendettement à la Banque de France, vous ne pourrez pas obtenir de prêt sans son accord.

Critères d'attribution

Plafond des ressources

1 personne	2 personnes	3 personnes	4 personnes	5 personnes	6 personnes	Personne supplémentaire
1450€	1 800 €	2 000 €	2 200€	2 400 €	2 600€	+ 200 €

Reste à vivre

Si votre reste à vivre est inférieur à 10 € par Unité de Consommation, vous ne pourrez pas bénéficier des aides financières du FSL. Vous pouvez calculer votre reste à vivre de la manière suivante (ressources + Allocations Logement – Échéances d'emprunt + charges) / 30 jours / UC

Tableau des Unités de Consommation



Présence d'enfant(s)	Célibataire	Couple
Pas d'enfant	1	1.5
1 enfant	1.3	1.8
2 enfants	1.6	2.1
3 enfants	1.9	2.4

+ 0,3 UC par enfant supplémentaire

Situation du demandeur *(responsable du dossier CAF)*

Situation familiale

- Vie en couple (marié.e, pacsé.e, vie maritale)
 Autres (célibataire, divorcé.e, séparé.e, veuf.ve)

► Personnes composant le foyer

	Nom	Prénom	Date de naissance	Situation professionnelle ou scolaire
Demandeur.se				
Conjoint				
Enfants à charges mineurs			X	
Enfants à charges majeurs				
Autres personnes au foyer				

Budget familial

Ressources	Demandeur.se	Conjoint.e	Autre : préciser	Autre
Salaire ou chiffre d'affaires				
Allocation chômage (ARE-ASS)				
Retraite principale				
Retraite complémentaire				
RSA				
Prime d'activité				
Allocation Adulte Handicapé				
Majoration Vie Autonome				
Indemnités journalières				
Pension d'invalidité				
Allocations familiales				
Pension alimentaire ou ASF				
Allocation vieillesse (ASPA)				
Complément familial				
Allocation de base PAJE				
Autres				
TOTAL				
TOTAL GENERAL €			

ATTESTATION AIDE AU PAIEMENT DES ECHEANCES D'EMPRUNT

Ce document est à faire remplir et signer par l'organisme de prêt

Le paiement des échéances d'emprunt ne peut être accordé qu'en l'absence de prise en charge par une assurance

Coordonnées de l'organisme prêteur

Nom de l'organisme prêteur :

Adresse :

Tél :

Adresse mail :

Nom et prénom de l'accédant à la propriété :

N° CAF :

Adresse :

Montant mensuel de l'échéance d'emprunt (capital + intérêt) :

Date du début du prêt :

Date du début de l'impayé :

Montant total de l'impayé :

Date de reprise de paiement :

L'accédant à la propriété bénéficie d'une aide au logement **oui** **non**

L'organisme de prêt perçoit directement cette aide au logement **oui** **non**

J'atteste, organisme prêteur avoir déclaré la situation de l'impayé et avoir saisi la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes-Maritimes (service « unité impayés de logement » ou la Mutualité sociale Agricoles le (JJ/MM/AAAA)

Dans le cas contraire, cette attestation vaut saisine de la CAF ou la MSA

Je soussigné, organisme prêteur

- atteste que l'accédant à la propriété désigné ci-avant a repris le paiement des échéances d'emprunt depuis le : (JJ/MM/AAAA)
- m'engage à percevoir sur mon compte, le versement de l'aide au logement,

Cachet et signature de l'organisme prêteur et du propriétaire précédés de la mention « lu et approuvé »	Cachet
---	--------

FRAUDES : est passible de l'application des articles L114-12-3 et suivants du code de la sécurité sociale et des articles 313-1 et 441-1 du code pénal, quiconque se rend coupable de manœuvres frauduleuses ou de fausses déclarations pour obtenir ou tenter d'obtenir des prestations

ATTESTATION AIDE AU PAIEMENT DES CHARGES COLLECTIVES

Ce document est à faire, remplir et signer par la copropriété

La dette ne doit pas remonter à plus de 24 mois

Coordonnées du syndic ou gestionnaire

Nom du syndic ou gestionnaire :

Adresse :

Tél : Adresse mail :

Nom et prénom de l'accédant à la propriété :

N° CAF :

Adresse :

Montant total de l'impayé :

Date du début de l'impayé :

FOURNIR UN RELEVÉ DE COMPTE (APPEL DE FOND)

Les versements suivants ont été effectués en faveur de la copropriété :

Date des versements (JJ/MM/AAAA)	Mois ou période concernés	Montant payé

Je soussigné syndic, atteste:

- L'exactitude des informations ci-dessus et m'engage au nom du syndicat de copropriété situé à :.....
- M'engage à suspendre les poursuites afférentes à la dette soldée par le fonds de Solidarités pour le Logement, sous réserve du paiement régulier des charges.

Cachet et signature du syndic et du propriétaire précédés de la mention « lu et approuvé »
--	-------

Attestation sur l'honneur du demandeur et signature

Je certifie sur l'honneur :

- avoir mis à jour ma situation familiale et professionnelle auprès de la CAF des Alpes-Maritimes
- avoir demandé la mise en place du tiers payant auprès de la CAF ou de la MSA afin que mon allocation logement soit versée directement à mon bailleur (sauf en cas de refus de ce dernier),
- l'exactitude des informations indiquées sur la présente demande. Je suis informé.e que toute fausse déclaration ou falsification de documents, toute obtention usurpée d'un droit, m'expose à des sanctions pénales et financières en application des articles 313-1, 313-7 et 313-8 du Code pénal, ainsi que le cas échéant, à la récupération par la Métropole de Nice Côte d'Azur des sommes indument perçues.

Je m'engage par la présente :

- à autoriser l'instructeur à recueillir auprès du bailleur ou des créanciers toute information utile à l'instruction de cette demande,
- à accepter le paiement direct par le FSL au créancier de l'aide accordée.

Je suis informé.e que des contrôles liés à ma déclaration pourront être effectués afin de vérifier l'exactitude des informations fournies.

Fait àle

« Lu et approuvé »

Signature du demandeur

Signature conjoint.e

Evaluation sociale du référent social ou du demandeur

(L'évaluation sociale nous permet de mieux comprendre la situation, elle est obligatoire lorsque la dette est supérieure à 800€, pour les 2èmes demandes et les ménages en situation de surendettement)

Attention si l'évaluation comprend des informations relatives à la santé d'autres personnes que le demandeur, ces personnes doivent donner leur accord ci-dessous.

J'autorise le demandeur à communiquer les informations relatives à ma sante.

Signature de la personne concernée ou de son représentant légal.

Fait àle
« Lu et approuvé »
Signature du demandeur

Fait àle
« Lu et approuvé »
Signature du référent social

Informations sur vos données personnelles :

Dans le cadre de ses procédures d'instruction qui concernent l'attribution ou le refus de l'octroi d'une aide financière, le Pôle Fonds de Solidarité pour le Logement de la Direction de l'Habitat, de la Politique de Ville et du Renouvellement Urbain de la Métropole Nice Côte d'Azur collecte et enregistre des informations à caractère personnel afin d'instruire et de réaliser le suivi des dossiers FSL ainsi qu'à des fins statistiques.

La base légale du traitement est l'exécution d'une mission d'intérêt public. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : la Caisse d'Allocations Familiales et le Pôle du Fonds de Solidarité pour le Logement de la Métropole Nice Côte d'Azur.

Si vous donnez votre accord vos données (uniquement les coordonnées de contact) peuvent être transférées à :

- La Fondation de Nice et l'Association Agir pour le Lien social et la Citoyenneté (AL) dans le cadre de l'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL)

Les données seront conservées pour une durée maximum de deux (2) ans pour les dossiers rejetés et de cinq (5) ans après la clôture du dossier pour les dossiers accordés.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement, exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données, vous opposer au traitement de vos données.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement des données dans le cadre de ce dispositif, la Déléguée à la protection des données de la Métropole Nice Côte d'Azur est joignable, par mail : dpd@nicedazedur.org ou par courrier : Déléguée à la protection des données MNCA – 5 rue de l'Hôtel de Ville – 06364 Nice cedex. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Liberté » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL (www.cnil.fr).

Attention si aucune case ci-dessous n'est pas cochée, votre dossier ne sera pas traité.



- J'accepte que mes informations personnelles soient utilisées afin d'instruire et de réaliser le suivi des dossiers FSL ainsi qu'à des fins statistiques.
- Je n'accepte pas que mes informations personnelles soient utilisées afin d'instruire et de réaliser le suivi des dossiers FSL ainsi qu'à des fins statistiques.
- J'accepte que mes informations personnelles soient transférées à La Fondation de Nice et l'Association Agir pour le Lien social ou la Citoyenneté (ALC) dans le cadre de l'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL)
- Je n'accepte pas que mes informations personnelles soient transférées à La Fondation de Nice et l'Association Agir pour le Lien social ou la Citoyenneté (ALC) dans le cadre de l'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL)

Fait àle.....

« Lu et approuvé »

Signature du demandeur

Ce qu'il faut joindre à votre demande

IMPORTANT

Pour être étudiée, la demande de FSL MAINTIEN doit être transmise avec les pièces justificatives dont vous trouverez la liste ci-dessous.

En l'absence de l'une de ces pièces ou de pièces complémentaires nécessaires à l'instruction, le dossier sera déclaré incomplet et vous sera retourné. Vous disposerez alors d'un délai de 2 mois à compter de la réception du courrier (tampon de la poste faisant foi) pour renvoyer le dossier complet.

Pour toute demande, merci de transmettre les pièces justificatives suivantes :

Ce formulaire de demande daté, complété et signé

Carte d'identité ou titre de séjour en cours de validité

Justificatifs de ressources :

Attestation de droits CAF précisant votre numéro d'allocataire CAF, les droits ouverts et versés (même pour les personnes à la MSA)

si vous bénéficiez d'autres ressources : justificatifs de ressources sur le dernier mois (ou les 3 derniers mois si besoin)

Si versement régulier d'une pension alimentaire, fournir le justificatif

Pour les propriétaires occupants :

Tableau d'amortissement des échéances d'emprunt

Contrat d'assurance

Appel de fonds du syndic faisant apparaître les charges de copropriété

Attestation de reprise de paiement délivrée par la banque

Attestation de reprise de paiement délivrée par le syndic

RIB de l'organisme de prêt ou du syndic et du demandeur

Pour rappel une évaluation sociale est obligatoire dans les cas suivants :

Pour les dettes supérieures à 800€

Toutes les deuxièmes demandes

Si dossier de surendettement en cours : fournir une copie du plan d'apurement et une autorisation de la Banque de France de souscrire un nouveau prêt.

Comment déposer votre demande ?

Par mail avec une seule et unique pièce jointe à l'adresse suivante :

fsl@nicecotedazur.org

Ou par voie postale :

**Métropole Nice Côte d'Azur
Fonds de Solidarité pour le logement
06364 Nice cedex 4**

**Vous pouvez aussi nous joindre par téléphone :
les mardis et jeudis de 9h à 12h au 04.89.98.15.99**